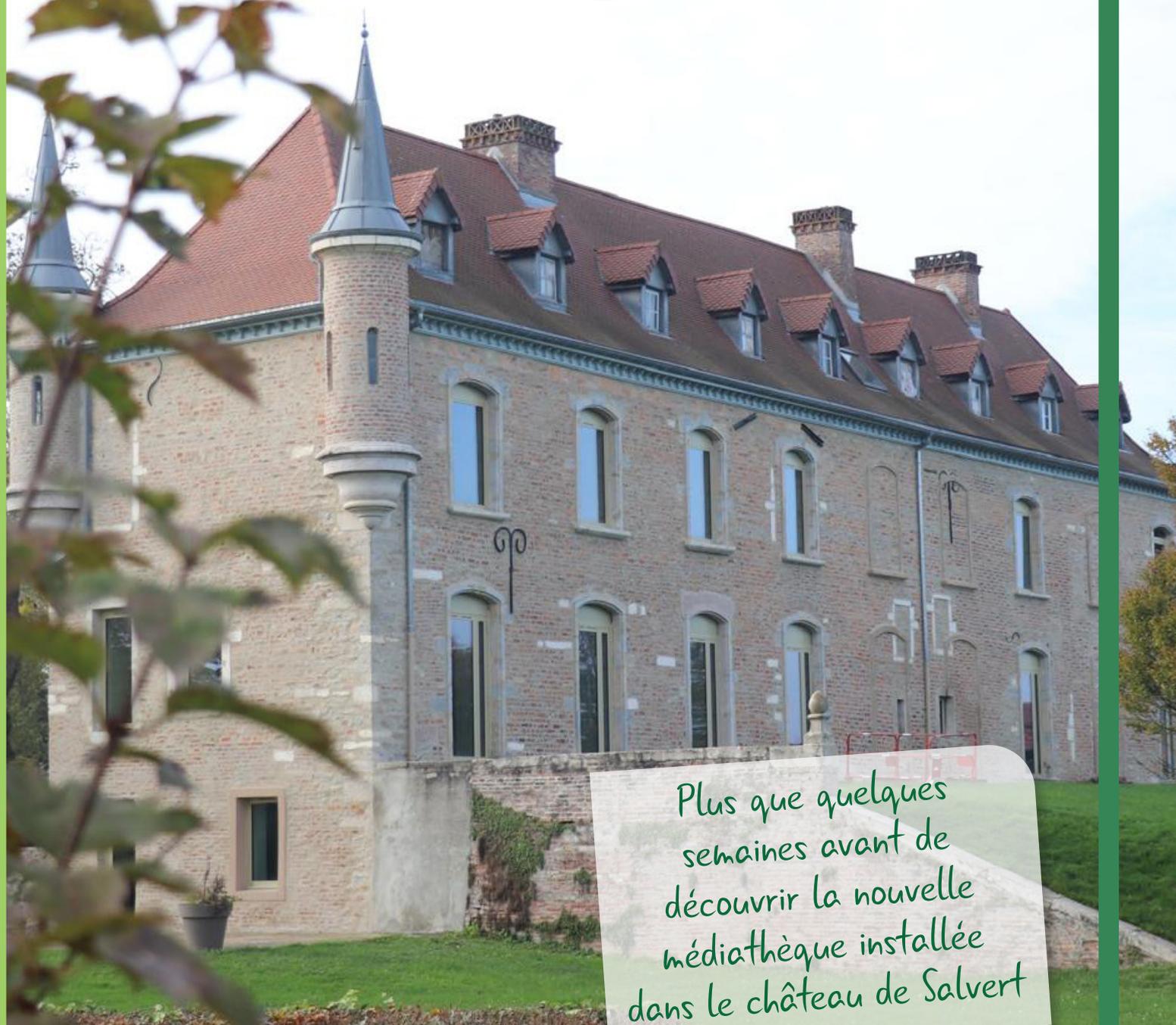


Brèves d'Attignat

N°7
DÉCEMBRE
2024

Le magazine des habitants d'Attignat



Plus que quelques semaines avant de découvrir la nouvelle médiathèque installée dans le château de Salvart

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

ÉCOLOGIE POSITIVE :
Un projet éco-responsable pour le mobilier de la mairie

MODERNISATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

TRAVAUX



NOS COMMERÇANTS ET ARTISANS

VIE COMMUNALE



ASSOCIATIONS



Infos pratiques

MAIRIE

305 Grande Rue - 01340 Attignat

☎ 04 74 30 92 16

✉ accueil@attignat.fr

L'accueil de la mairie est ouvert au public du lundi au samedi aux horaires suivants :

- Lundi, mercredi, vendredi : 8h30 à 12h / 13h30 à 17h
- Mardi, jeudi : 8h30 à 12h
- Samedi : 9h30 à 11h30

Fermé le samedi du 1er juillet au 31 août

Une astreinte urgence mairie est joignable 24H/24 et 7J/7 au 04 74 30 92 16

DÉMARCHES EN LIGNE

Vous pouvez :

- Effectuer des démarches administratives en ligne sur le site de la mairie
- Télécharger des formulaires administratifs

www.attignat.fr

Démarches les plus courantes : état civil, acte de naissance, inscription sur les listes électorales.

AGENCE POSTALE COMMUNALE ET FRANCE SERVICES

• HORAIRES d'ouverture

Lundi et mardi : 10h00 à 13h00

Mercredi : 15h00 à 19h00

Jeudi : 10h00 à 13h00

Vendredi : 15h00 à 19h00

Samedi : 9h30 à 12h30

(La Poste uniquement)

PERMANENCES AFFAIRES SOCIALES

PERMANENCES DEPARTEMENTALES : chaque lundi après-midi à la France services sur rendez-vous uniquement, à prendre en téléphonant au 3001 (coût d'un appel local)

PERMANENCES EN MAIRIE : sur rendez-vous le vendredi matin



Edito



La qualité d'accueil des enfants dans les infrastructures scolaires et périscolaires est une prérogative des communes. Cela s'est traduit, l'été passé, par des travaux d'amélioration dans les classes de l'école. Cela se poursuit actuellement avec les travaux de construction du restaurant scolaire et de l'accueil périscolaire. Notre responsabilité ne s'arrête pas aux infrastructures ; la qualité des repas servis à la cantine est aussi une priorité réaffirmée par les membres de la commission périscolaire (parents, enseignants, agents, élus) dont l'exigence est légitime sur la composition, l'origine, l'équilibre, la variété, le prix ... des repas servis aux enfants des écoles. Ce sont ces exigences qui prévalent dans le cahier des charges de la cantine. Mais, l'actualité est parfois proche de notre quotidien, en l'occurrence proche de nos assiettes puisque certains voudraient un accord d'échanges avec les pays du MERCOSUR en Amérique du Sud. Cet accord permettrait à des produits alimentaires qui ne respectent ni nos règles sanitaires ni nos règles environnementales, de rentrer massivement en France et de composer, un jour ou l'autre, nos repas. Heureusement, profession agricole et représentation nationale s'opposent à cet accord et peuvent compter sur la vigilance des élus municipaux pour veiller sur le contenu des assiettes de nos enfants avec une alimentation saine, au bon goût et essentiellement locale.

Etat civil 2024

Dans quelques semaines, les travaux du Château de Salvert vont se terminer et, là aussi, la qualité d'accueil est une priorité. Les utilisateurs de la grande salle pourront de nouveau organiser des fêtes familiales et des rencontres associatives. A l'étage, desservie par l'escalier central et par un ascenseur, la médiathèque accueillera ses visiteurs dans des locaux disposant de la totalité de l'espace du premier niveau. Ce sera l'aboutissement d'une rénovation indispensable pour renforcer la structure du bâtiment et pour sa conformité d'accessibilité et de sécurité. Bâtiment de notre patrimoine, lieu d'histoire, de culture et de loisirs, le château porte les marques de multiples transformations depuis sa construction. Les travaux qu'il vient de connaître sont une modernisation en profondeur mais le château garde son aspect, celui que les Attignatis se sont appropriés depuis presque soixante ans, lorsque la commune l'a acheté.

Les fêtes de fin d'année sont là, pour chacune et chacun d'entre nous, c'est un moment de trêve réconfortante en famille et entre amis. Pour le conseil municipal, c'est aussi le temps de l'élaboration budgétaire pour 2025, une année riche en travaux avec une forte intervention sur les routes et une poursuite des investissements dans la sobriété énergétique.

Je vous laisse découvrir les actualités d'Attignat et vous donne rendez-vous au centre culturel de l'Espace Salvert le samedi 11 janvier à 19h, pour la cérémonie des vœux. En attendant, je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Walter MARTIN, Maire d'Attignat



Attignat
commune de l'Ain

NAISSANCES :



GRAND Léandre, Paul-Antoni, le 26/02/2024
FERSI RIVOIRE Ambre, le 31/03/2024
BOHAS LAUBRIAT Alice, Sophie le 01/05/2024
NÉEL Emma, Mia, le 03/05/2024
CANETE TOMSON Ezra, le 10/05/2024
RIGAUDIER THENON Mathis, le 19/05/2024
BERTRAND Rosalie, Marie, Monique, le 28/05/2024
BURELLIER Agathe, Alizée, le 07/06/2024
MOUROT Léon, Paul, Jean, le 25/06/2024
LEBRAT Gabin, le 27/06/2024
BARRET Maxence, le 30/06/2024
BAÂBOUCHI Ibrahim, Abdellah, le 27/07/2024
DRESIN Axel, le 01/09/2024
GIIMENEZ Raphaël, Lucas, le 02/09/2024
GILBERT COGNEAU Paul-Ambroise, Henri, le 03/10/2024
QEIVANAJ Nathan, Erald, le 04/10/2024

MARIAGES



LIGNERES Jérémy Gabriel et DODART Natacha Lorraine, le 06/01/2024
FERNANDES Johnny et JOURDAN Marianne, le 06/07/2024
LANCRI Florian et BOULY Mélanie, le 20/07/2024

DÉCÈS



FAVRE Gilbert, le 04/01/2024
BERNIGAUD Danielle née REY, le 08/01/2024
CURT Pierre, le 16/01/2024
JOSSERAND Berthe née CHÊNE, le 20/01/2024
GÉRARD Annie née BOSQUET, le 23/01/2024
CAVILLON Colette née CHOSSAT, le 06/02/2024
BORGET Marie, le 22/04/2024
BUDE Valentin, le 28/05/2024
CRETENAND Jean, le 14/06/2024
CHICHOUX-SULPICE Lucette née AUGER, le 07/07/2024
LOISY Marie-Louise, le 22/07/2024
ROZIER Yvonne née SURGOT, le 08/08/2024
BOLLE Marie-Claire née LAURENCOT, le 14/08/2024
TRIPOZ Suzanne née MICHEL, le 16/08/2024
BIELER Daniel, Armand, le 09/10/2024
VULIN Victor Albert, le 11/11/2024

Transition écologique

Banque d'accueil mairie (neuve) avec un des 18 fauteuils ergonomiques (récupération)

ÉCOLOGIE POSITIVE : Un projet éco-responsable pour le mobilier de la mairie

La rénovation de la mairie a été une opération éminemment bâtiminaire mais l'aménager pour la qualité d'accueil des usagers et pour les conditions de travail des agents a également représenté un enjeu essentiel. La phase d'implantation du mobilier devait, comme les autres étapes de cette rénovation, respecter des objectifs de sobriété financière et de réduction des impacts environnementaux. C'est ainsi que les actions qui ont prévalu à l'agencement de la mairie ont consisté à « récupérer » et à « réinventer les usages ».

En effet, plutôt que d'acquérir du mobilier neuf, nous avons choisi, d'une part, de réutiliser et parfois transformer, le mobilier déjà en place précédemment et, d'autre part, d'investir dans du mobilier de seconde main, de très bonne qualité et en parfait état. Le résultat obtenu est un environnement de travail aussi agréable que responsable, avec une économie financière d'environ 15000 € et en évitant la production de 2,5 tonnes de CO².

Notre démarche a été pragmatique et non dogmatique : pour le mobilier où nous n'avions pas de solution, nous avons acheté de nouveaux équipements auprès d'une entreprise bressane. Ce fut le cas pour les chaises de la salle des mariages et pour les banques d'accueil de la Mairie et de l'Agence postale communale France Services.

Grâce à ce projet, qui s'appuie sur la réutilisation de matériels, sur du mobilier de seconde main ainsi que sur quelques produits neufs, notre commune a démontré qu'il est possible d'allier sobriété financière, confort, esthétisme et responsabilité environnementale au sein d'une collectivité publique.



Ancienne banque d'accueil transformée en bar de cuisine (upcycling)



Table et écran de la Salle Véronique Parraton (récupération)

Upcycling ?

L'upcycling,

ou surcyclage en français, est une pratique qui consiste à récupérer des produits plutôt que de les jeter, pour les réutiliser, après transformation, en objets d'utilité différente. Contrairement au recyclage, le surcyclage ne décompose pas les objets, mais leur donne une autre destination. Ainsi l'ancienne banque d'accueil de la mairie, qui n'était pas réutilisable, est devenue un meuble de cuisine dans le local où certains agents prennent leur pause repas.



Upcycling

MODERNISATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC



Quand écologie rime avec économie

Le projet comprend la modernisation de 367 points lumineux répartis sur tout le territoire communal :

- 107 points lumineux subiront un changement intégral du luminaire, remplaçant ainsi les anciens équipements par des modèles LED performants.
- 260 points lumineux bénéficieront d'un remplacement d'ampoules (relamping), où les anciennes ampoules sodium seront remplacées par des ampoules LED, tout en conservant les candélabres existants.

Cette transition vers la technologie LED permettra d'atteindre un gain de consommation d'énergie calculé de 64,50 %. Ce passage à l'éclairage LED n'est pas seulement une avancée en matière d'efficacité énergétique, mais également une opportunité pour la commune d'économiser sur les coûts d'entretien et de renouvellement de l'éclairage public existant.

Les économies financières réalisées grâce à ce projet seront proportionnelles aux économies d'énergie. Sur les 167 000 € nécessaires à ce projet, 93 000 restent à la charge de la commune, après avoir retiré la participation financière du Syndicat intercommunal d'énergie (SIEA).

L'économie sur la consommation d'électricité sera supérieure au remboursement annuel de l'installation, permettant ainsi à la commune de réaliser des économies sur son budget.

La réalisation de ce projet a été facilitée par l'accompagnement du SIEA (Syndicat Intercommunal d'Énergie de l'Ain), qui gère à la fois la partie technique et financière du projet. Son expertise est précieuse pour assurer le bon déroulement de cette transition vers un éclairage plus moderne et respectueux de l'environnement.

Les travaux de modernisation seront effectués en deux phases distinctes :

1. Remplacement des ampoules sodium par des ampoules LED.
2. Remplacement des luminaires vétustes par des luminaires LED au 1er trimestre 2025.

Enfin, la modernisation de l'éclairage public ne remettra pas en cause l'extinction de l'éclairage public déjà effective sur certains secteurs.



1 : ampoule LED
2 : ampoule Sodium HP

Y aura-t-il d'autres projets de ce type ?

Aujourd'hui, la satisfaction des utilisateurs est avérée et nous incite à reconduire ce type d'action pour d'autres projets d'aménagement, toujours en privilégiant la qualité et la durabilité du mobilier.

D'autres actions, dans les chantiers en cours, relèvent de la même démarche responsable, et finalement de bon sens. A l'accueil périscolaire, les murs en pierre et pisé, (matériaux naturels et performants énergétiquement), ont été conservés. Les tuiles (terre cuite dont la fabrication demande beaucoup d'énergie)... ont été récupérées avant démolition et serviront pour la couverture d'un autre équipement. Enfin, les pavés autobloquants seront proposés aux habitants.

Au château, les tomettes extraites du dernier niveau seront réutilisées, après broyage, dans le hall rénové...



La technologie LED est parfois décriée car sa lumière "trop blanche, froide et presque bleue" générerait la faune nocturne. Aujourd'hui cet inconvénient n'est plus d'actualité car la lumière produite par les LED installées à Attignat aura une couleur identique aux éclairages Sodium traditionnels, bien loin de la lumière trop blanche des néons. Autre avantage, la technologie LED, déjà beaucoup moins énergivore que l'éclairage traditionnel, permet de diviser par deux ou trois la puissance utilisée en pleine nuit. Cette modulation est pilotable selon les lieux.

Travaux

VOIRIE

Le bilan 2023 nous a tout naturellement amené à une réflexion plus en profondeur sur l'entretien de notre voirie.

Un diagnostic global de nos 40 kilomètres de chemins revêtus a été réalisé début 2024 par le bureau d'étude ABCD.

Il a été décidé de programmer pour 2024/2025 et prioritairement sur les voies les plus dégradées une intervention plus conséquente.

Pour 2024, des chantiers ont eu lieu sur le Chemin des Oassats, le Chemin des Ecoliers, le Chemin des Baudières, la Route de Jalamonde, la Route d'Etrez, le Chemin des Perroux, la Route des Greffets et le Chemin du Château de Crangeat.

Pour 2025, il est d'ores et déjà prévu le Chemin de l'Etang du Bois, le Chemin des Cordiers, celui de la Sablière et le Chemin des Ecuets.

Cette programmation sur deux ans nous permet de réaliser un diagnostic complémentaire fin 2024 et ainsi de compléter nos interventions sur les chaussées en 2025.



Traitement de sol en place : «Une innovation pour un bilan carbone nettement amélioré»

Les travaux importants réalisés Chemin du Château de Crangeat visaient la sécurité et la durabilité de la route. Ils ont été différenciés, dans le traitement du revêtement, en fonction des tests préalablement effectués. Pour la portion la moins dégradée, enrobé en giration et bicouche en ligne droite ont été appliqués. Pour la section très abîmée, nécessitant une reprise en profondeur, une méthode innovante contribuant à la transition écologique a été mise en œuvre : ni évacuation de déchets, ni apport de remblai n'ont été nécessaires puisque les matériaux du sol existant, ont été extraits et malaxés sur place, en y ajoutant de la chaux, matériau naturel, pour obtenir un sol durci et très portant. Résultat : 130 voyages de camions en moins et plus de deux tonnes de CO² épargnées à l'environnement.

CANTINE ET PERISCOLAIRE

Les travaux du nouveau bâtiment qui accueillera la cantine et le périscolaire ont démarré.

La purge des locaux conservés et la démolition sont terminées. Le terrassement est en cours.

La livraison est prévue fin 2025.



TOITURE DE LA SALLE DES SPORTS

Il y a, depuis un certain temps, de nombreux problèmes de fuites dans la salle des sports.

Une première analyse avait fait apparaître une usure importante d'une partie de la toiture. Un bureau d'étude a été missionné par la commune pour faire une analyse précise de la couverture de ce bâtiment, qui est composée de trois parties distinctes.

Comme les normes de constructions ont beaucoup évolué depuis la construction du gymnase, un bureau d'étude des structures a dû étudier en complément la capacité du bâtiment à supporter une couverture refaite à neuf selon les nouvelles préconisations.

Les différents rapports font apparaître que la couverture de la partie la plus haute (au-dessus du terrain de basket) est dans un état de vétusté acceptable après une intervention qui a été faite au printemps afin de reprendre quelques étanchéités au niveau des fixations des éléments de toiture.



La partie abritant la cantine est elle aussi correcte. Les rapports confirment que c'est au niveau de la dernière toiture au-dessus de l'accueil périscolaire provisoire et salle d'activité, de conception zinc à joints debout, qu'une réfection complète est nécessaire, sans obligation de reprendre la charpente

Le dossier de consultation des entreprises a été fait en novembre et l'entreprise chargée des travaux sera choisie dans les semaines à venir.

PONTS ET OUVRAGES D'ART

Tous les ponts de la commune ont été analysés

Notre commune est jalonnée de nombreux ponts et ouvrages d'arts permettant le franchissement des rivières et ruisseaux répertoriés. Si les ponts des routes départementales sont contrôlés et entretenus par le Département, les ponts des routes communales sont sous la responsabilité de la Commune.

Les dommages subis ces dernières années par nos ponts, ont toujours eu pour origines des impacts, parfois très violents, avec des véhicules. Les derniers en date sont le pont de la route de Marboz aux Ecuets et le pont de la route de Cras, tous deux récemment réparés dans le cadre de dossiers d'assurance. Le garde-corps du pont du Moulin Brêt a, quant à lui, subi l'impact d'un fourgon dont le conducteur a oublié de se signaler en Mairie...

L'intégrité des ponts ou leur éventuelle dégradation doivent être surveillées car leur état de solidité est crucial pour la sécurité des usagers. L'usure, la corrosion, l'érosion, proviennent de divers phénomènes attendus ou plus exceptionnels : le passage des véhicules, les vibrations,

les conditions météorologiques extrêmes, l'intensité et la fréquence des crues...

La commune surveille donc ses ponts, soit directement soit dans le cadre de dispositifs plus généraux et aidés. En avril 2023, nous avons été informés de la possibilité de candidater au deuxième Programme National des Ponts, un programme lancé en 2020 et devenu accessible en 2023, aux communes de moins de 10000 habitants. Le responsable technique de la commune a alors porté la candidature d'Attignat qui a été retenue par le CEREMA, le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement.

Un bureau d'études spécialisé dans les ouvrages d'art et le génie civil, IOAO teis, a expertisé tous les ponts communaux au premier trimestre 2024. Le diagnostic approfondi de chacun des ponts a été restitué, à la rentrée, sous forme d'un carnet de santé recensant la conception, l'état des composantes techniques et des équipements, l'environnement... autant d'éléments qui permettent d'évaluer précisément la solidité et la sécurité conférées à chaque pont.

La bonne nouvelle est qu'aucun de nos ponts n'a sa structure altérée par un défaut majeur. Les informations techniques, contenues dans chacun des carnets de santé, permettront de fixer les priorités des travaux à engager sur ces ouvrages.



Le pont du Moulin de Brêt



Le pont des Ecuets

Vie communale

VILLES ET VILLAGES FLEURIS



Le jury de Villes et Villages Fleuris Auvergne Rhône Alpes a confirmé le label 2 fleurs pour Attignat. Ce label témoigne du cadre de vie dans notre commune.



Vie communale

UN CLUB ADOS DEPUIS 2022

L'AS ATTIGNAT a élargi ses missions en février 2020 en ouvrant l'accueil de loisirs 1001 Loisirs. L'association a développé un Club Ados qui a vu le jour en décembre 2022 pour la jeunesse d'Attignat.

Ce Club Ados accueille les jeunes collégiens de la 6ème à la 3ème lors des vacances scolaires.

Dans un avenir proche, le Club sera également ouvert sur d'autres périodes telles que les mercredis après-midi. Les locaux se situent au Château de Salvart, dans le local accueil loisirs, lorsque les travaux seront terminés.

Le Club Ados a pour objectif d'offrir aux jeunes un lieu sécurisé jovial et ludique, de les valoriser et les soutenir dans leur projet individuel et collectif et de leur permettre de participer à l'intégration dans la société de demain.

Depuis son ouverture une quarantaine de jeunes fréquentent le Club Ados. Les projets sont nombreux : l'aménagement du local, des projets sportifs accompagnés par des éducateurs sportifs du club de foot, numériques travaillés en lien avec le Conseiller numérique. Ou encore des projets de sensibilisation aux différences avec des thématiques fortes (handicap, racisme, harcèlement, maladie...).

Lorsque le local sera disponible, une soirée d'inauguration sera organisée en conviant tous les jeunes qui ont fréquenté l'accueil jeunes mais aussi à tous les jeunes qui souhaitent venir découvrir le Club Ados. La soirée permettra de présenter en détail les projets du Club Ados, les modalités d'accueil...



CONTACT

Coralie Comtet, directrice de l'accueil de loisirs et coordinatrice des actions Enfance-Jeunesse,

✉ coralie@asattignat-foot.com

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Le conseil municipal des enfants, que vous avez découvert dans notre dernier bulletin, a déjà réalisé un premier projet : un loto intergénération.

Il s'est déroulé un mercredi après-midi de mai à la maison «Clair Matin», les personnes de la maison Âges et Vies ont été conviées. Les lotos, confectionnés par les enfants, pâtisseries, bouquets de fleurs, décoration... ont fait le bonheur des gagnants. Un goûter a également été partagé. Bref un bel après-midi d'échanges et de convivialité apprécié de tous.

Les enfants travaillent déjà sur les prochains projets, le premier consistera à l'installation d'un nouvel équipement dans l'espace jeu du centre culturel. Pour les autres projets comme on dit «suite au prochain numéro». Ils participent tous activement aux différentes cérémonies communales.

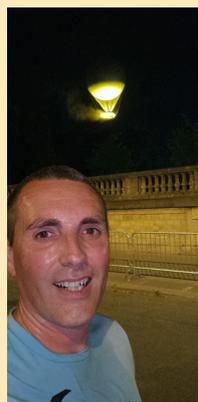


L'équipe est très dynamique et volontaire, c'est un plaisir de travailler avec eux.

STÉPHANE, UN ATTIGNATI AUX JO DE PARIS 2024

Avec une trentaine d'amis, il porte fièrement le maillot bleu de France Adot 01. Avec la team, il court régulièrement dans tout le département et au-delà, sur des petites courses locales et des semi-marathons. L'objectif n'étant pas la performance, mais de se dépasser afin de faire parler du don d'organes, de tissus humains et de moelle osseuse, tout en franchissant la ligne d'arrivée avec le sourire malgré la difficulté du parcours ou de la météo.

Dans la soirée du samedi 10 août dernier, en participant au Marathon pour tous, c'est dans les rues de Paris qu'il a mouillé le maillot et véhiculé ce beau message synonyme de partage, d'espoir et de solidarité...



PORTES OUVERTES A LA FRANCE SERVICES

Du 7 au 19 octobre 2024 ont eu lieu dans les locaux de France services Attignat-Polliat les journées portes ouvertes France services dans le but de faire découvrir aux habitants de nos communes les différents services proposés par les agents France services.

Les 9 et 11 octobre le Département de l'Ain est venu présenter à nos usagers son site Ain.fr et plus précisément Ain solidarité 01, un site qui offre aux Aindinois la possibilité de trouver les services, associations et ressources qui agissent pour la solidarité.

Le 10 octobre nous avons accueilli la Caisse d'allocations Familiales (CAF) pour présenter les différentes aides disponibles et informer les usagers sur leurs droits et les démarches possibles via leur site internet <https://www.caf.fr/>

Le 17 octobre c'est le conseiller numérique qui a présenté les sujets des ateliers de groupe qu'il anime dans différentes communes, et plus particulièrement le lundi matin à la Mairie d'Attignat, ainsi que ses domaines d'interventions possibles.



France services Attignat-Polliat vous propose au quotidien une aide dans vos démarches administratives auprès des différents organismes tel que l'ANTS : pour les pré-demandes de carte d'identité et passeport, l'immatriculation et permis de conduire. France Travail, l'assurance retraite (accompagnement à la demande de retraite), la MSA, La CAF, l'Assurance maladie (création de compte et consultation de l'espace assuré), Finances Publiques (création de l'espace particulier et aide à la prise de rendez-vous pour les permanences des Impôts), France Renov (aide à la création de l'espace particulier et dépôt des pièces justificatives, Point justice, La Poste, ANAH.

Venez rencontrer les agents France services !



LIGNE 10 : UNE NOUVELLE LIGNE PÉRIURBAINE DE RUBIS

Fréquence augmentée, empreinte carbone réduite !

La ligne 150 a été remplacée depuis le 26 août par la ligne 10.



Cette ligne dessert Romenay / Montrevel en Bresse <-> Bourg en Bresse <-> Ceyzériat. Avec un aller/retour par heure (hors vacances scolaires), elle dessert 12 communes et zones d'activités avec des horaires élargis pour les travailleurs. Les étudiants peuvent également se rendre directement à Charité Université. En période de vacances, les samedis et l'été, elle assurera la desserte de la Plaine Tonique.



Pour plus d'information, n'hésitez pas à vous rendre sur le site Rubis Grand Bourg Agglomération ou appeler au 04 74 45 05 06.

LA FIBRE EST À ATTIGNAT, PENSEZ AU PRÉ-RACCORDEMENT DE VOTRE HABITATION !

En tant que particulier, vous pouvez désormais demander le pré-raccordement fibre de votre domicile sans être obligé de souscrire avant un abonnement fibre auprès d'un opérateur Commercial (Fournisseur d'Accès Internet). L'installation reste gratuite et sera réalisée par le SIEA, assurant la proximité et la qualité de la prestation.

C'est seulement après le raccordement fibre de votre habitation que vous pourrez souscrire une offre fibre auprès de l'opérateur de télécommunications de votre choix. Vous n'aurez qu'à lui préciser que votre logement est relié à la fibre et lui transmettre le numéro d'identification fourni lors de l'installation et noté sur la Prise Terminale Optique installée.

Comment demander le pré-raccordement à la fibre ?



Réalisez le test d'éligibilité de votre habitation sur le site Li@in : <https://reso-liain.fr/> et cliquez sur le bouton « Commander mon pré-raccordement » pour en faire la demande. Vous pourrez choisir le jour du rendez-vous de raccordement parmi les dates et créneaux horaires proposés.

Découvrez les opérateurs commerciaux en mesure de vous proposer leur service très haut débit (Internet, Téléphonie fixe et TV) sur le site Li@in : <https://reso-liain.fr/fournisseurs-daces-grand-public/>



Plus d'informations sur <https://reso-liain.fr/>

RENTRÉE SCOLAIRE 2024

289 enfants ont repris le chemin de l'école publique d'Attignat le 2 septembre dernier.

95 enfants de maternelle répartis dans 4 classes et 194 enfants pour le primaire répartis dans 8 classes. La classe ULIS composée de 12 enfants, est toujours présente. Ces enfants sont compris dans les effectifs et intègrent les classes de leurs niveaux pour certains cours.

L'équipe pédagogique est composée au total de 13 enseignants dont 2 qui ont fait leur première rentrée à Attignat, 5 ATSEM agents de la commune, 3 AESH (accompagnant des élèves en situation de handicap) dont une dédiée à la classe ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire) et Mme Brière la directrice qui est totalement déchargée. Des stagiaires sont intégrées également tout le long de l'année.

Pour la partie bâtiment, des travaux ont été réalisés, notamment sur le bâtiment principal, qui est le plus ancien.

Dans deux classes, les peintures ont été refaites, les sols ont été décapés et les luminaires ont été changés pour de l'éclairage LED. Une programmation de réfection des autres classes est mise en place afin de lisser les travaux sur plusieurs années.

Du côté de l'école Saint Pierre Chanel, ce sont 104 enfants qui ont fait leur rentrée, dont 51 enfants d'Attignat. La répartition est de 39 enfants de maternelle, dont 3 en très petite section (moins de 3 ans) et 65 en élémentaire.

L'équipe pédagogique est composée de 5 enseignants, 1 ATSEM, 1 AESH à 50% et Mme Favre la directrice. L'école Saint Pierre Chanel a obtenu le label Eco-école depuis 7 années consécutives et est labellisée École en Démarche globale de Développement Durable.

Nous souhaitons une très belle année scolaire à tout ce petit monde.

école publique

289

enfants ont repris le chemin de l'école publique d'attignat

95

enfants en maternelle répartis dans 4 classes

194

enfants en primaire répartis dans 8 classes

école privée St Pierre Chanel

104

enfants ont repris le chemin de l'école privée d'attignat

39

enfants en maternelle

65

enfants en primaire encadrés par 4 enseignants

ÉCOLE SAINT PIERRE CHANEL



“ Je me suis présenté devant ma classe pour devenir Eco-délégué. Elu, je travaille avec la directrice sur le développement durable et sur mes attentes en tant qu'élève pour en savoir plus sur le climat. Encore une riche année pour l'Eco-école St Pierre Chanel !

Les éco-délégués de l'école St Pierre Chanel

RENCONTRES NOUVEAUX HABITANTS

Rendez-vous devenu incontournable de ce début d'automne, la RENCONTRE avec LES NOUVEAUX HABITANTS de la commune. Contactés au courant de l'été, c'est environ une trentaine de personnes qui répondent chaque année à l'invitation de la commission Cadre de Vie de la municipalité.

Après un accueil dans le hall du Centre Culturel Salvart et l'intervention du maire Walter MARTIN, les élus proposent 4 parcours de découverte de la commune selon les centres d'intérêts des habitants :

- le centre village avec l'école, la garderie, la bibliothèque et la caserne des pompiers,
- La Grande Rue avec l'Agora, la Voie Verte La Traverse, le Bois du Châtelet et les terrains de sport,
- L'Espace Salvart avec le Château, le Centre Culturel et les services techniques,
- Et enfin, plus bucolique, le Lac du Vernay, le Jugnon, la Reyssoze à proximité des moulins de Brêt, Bayard et Crangeal.

C'est dans le hall du Centre Culturel de l'Espace Salvart que tout le monde se retrouve autour d'un apéritif déjeunatoire qui favorise présentations et échanges.



Règles générales pour bien vivre ensemble

Pour préserver notre cadre de vie, les agents municipaux et communautaires font un travail important mais la propreté et la préservation d'une bonne qualité de vie est l'affaire de tous.

C'est pourquoi nous vous donnons quelques conseils et vous informons sur les différentes règles préfectorales, communautaires ou communales.

NUISANCES SONORES



Le Conseil National du bruit autorise les nuisances sonores pour faire des travaux non professionnels (bricolage, jardinage, tonte...) lors des horaires suivants :

- du lundi au vendredi : 9h à 12h et de 13h30 à 19h30

- le samedi : 9h à 12h et de 15h à 19h

- les dimanches et jours fériés : 10h à 12h

Aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme dans un lieu public ou privé, de jour comme de nuit.

Les véhicules à moteur ne doivent pas émettre de bruits susceptibles de causer gêne aux usagers de la route ou aux riverains, notamment en cas d'utilisation d'un pot d'échappement non homologué.

Un arrêté préfectoral régit les nuisances sonores, complété par un article du code de la route concernant le bruit des véhicules.

COLLECTE DES DÉCHETS

Les bacs peuvent être sortis la veille du jour de la collecte.

Les ordures ménagères doivent être présentées en sacs fermés dans le bac d'ordures ménagères (couverture gris). Les emballages et papiers doivent être présentés en vrac dans le bac de déchets recyclable (couverture jaune). Les conteneurs pour les déchets « verre » sont accessibles sur les points d'apport volontaire.

Plus d'informations sur le site <https://www.grandbourg.fr/>

DÉCHETTERIES

Dix déchetteries accueillent vos déchets sur le territoire de Grand Bourg Agglomération dont :

la déchetterie d'Étrez : Du 1^{er} juillet au 31 août : du lundi au samedi : 7h -13h, du 1^{er} septembre au 30 juin : du lundi au vendredi : 9h - 12h/14h - 18h/le samedi : 8h - 12h/14h - 18h,

la déchetterie de Polliat : du 1^{er} juillet au 31 août : lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi de 7h à 13h, du 1^{er} septembre au 30 juin : lundi, mardi, mercredi et vendredi : 9h-12h/14h-18h et samedi 8h-12h/14h-18h.

Retrouvez tous les horaires sur le site de Grand Bourg Agglomération <https://www.grandbourg.fr/>

Les déchets de tonte ne sont plus acceptés en déchetterie.



ENTRETIEN DES HAIES ET ELAGAGE OU ABATTAGE D'ARBRES

Il est recommandé par l'Office français de la biodiversité (OFB) d'intervenir sur les haies entre le 1^{er} septembre et la fin du mois de février.

Pour le maintien d'une visibilité optimale utile à la sécurité de tous, aux sorties des propriétés, lotissements, chemins et rues du village, il convient de maintenir une taille à la limite de votre propriété (donné généralement par la présence de la logette ENEDIS ou d'une borne).

Les propriétaires d'arbres, d'arbustes, haies dont les branches compromettent par leur contact avec les fils aériens, la sécurité des installations électriques, téléphoniques et de fibre optique sont tenus de procéder à leur élagage. Les riverains et propriétaires des voies, chemins et cours d'eau doivent procéder à l'élagage des arbres morts qui menacent de tomber. Le gestionnaire de réseau est responsable de l'élagage des arbres situés sur la voie publique, vous pouvez contacter les différents opérateurs : ENEDIS, ORANGE, Réseau LI@IN.

BRULAGE DES DÉCHETS



Un arrêté Préfectoral interdit de brûler des déchets verts (végétaux secs ou humides) chez soi, que ce soit avec un incinérateur de jardin ou à l'air libre.

CHENILLES PROCESSIONNAIRES

Les chenilles processionnaires sont les larves d'un papillon de nuit. Elles sont connues pour leur mode de déplacement en file indienne, elles provoquent un affaiblissement important des arbres. Les chenilles processionnaires sont recouvertes de poils qui peuvent provoquer d'importantes réactions allergiques avec troubles oculaires ou respiratoires. Les propriétaires ont à leur disposition des méthodes préventives ou curatives pour lutter contre la chenille processionnaire (écopiège).



DESTRUCTION OBLIGATOIRE AMBROISIE ET CHARDONS

La lutte contre l'ambroisie est l'affaire de tous. Il s'agit de limiter l'exposition à ses pollens fortement allergène. La destruction doit être faite avant floraison, c'est à dire avant la mi-août.

Afin de juguler la prolifération des chardons. Les propriétaires, locataires, ayants-droit ou occupants d'un terrain, sont tenus de procéder à leur fauche ou à leur destruction avant floraison et montée en graines, que ce soit sur des parcelles agricoles ou non. Arrêté Préfectoral du 25 juin 2019.

LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

Vous suspectez la présence d'individus et d'un nid de Frelons Asiatiques. Prenez une photo et signalez votre suspicion sur le site : www.frelonasiatiques.fr



Localement, vous pouvez contacter la mairie : 04.74.30.92.16.

MOUSTIQUE TIGRE

Ce moustique est implanté et actif dans notre département et notre commune est dite colonisée.

Le moustique tigre se développant préférentiellement dans des environnements péri-urbains et humides.

Adoptons les bonnes pratiques, pas le moustique !

Rangez, videz, couvrez les contenants ou l'eau peut s'accumuler.

Les principales mesures de prévention consistent à ne pas laisser d'eau dormante (récipients et réservoirs artificiels tels que vases, bidons, gouttières, entretenez vos piscines, gérez vos eaux de pluies...).

www.signalement-moustique.fr



DIVAGATION DES ANIMAUX DOMESTIQUES ET DEJECTION CANINE

Les animaux doivent être tenus en laisse et, ramasser les déjections de son animal permet son intégration dans le milieu urbain et rural.

Tout propriétaire ou possesseur de chien doit procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections canines sur tout ou partie du domaine public communal.

Le contrevenant est passible d'une contravention en cas de non respect de cette obligation.

Nos commerçants et artisans

PHYGITALIS, EXPERTISE COMPTABLE

Basé au 423 Grande Rue à ATTIGNAT, la société d'expertise comptable PHYGITALIS vous accompagne dans la création, la gestion et le développement de votre activité. Composée de deux professionnels dynamiques et à l'écoute, Julien BALLANDRAS, Expert-comptable, et Justine SPITERI, offrent des services personnalisés aux entrepreneurs, commerçants, artisans, et professions libérales.

Grâce à une organisation 100 % digitale ils facilitent la gestion de vos obligations comptables, fiscales sociales et juridiques.

Ils vous accompagnent également dans la gestion de votre activité et de votre patrimoine.



N'hésitez pas à les contacter via leur site internet www.phygitallis.fr pour toute information complémentaire, que ce soit pour du conseil ou si vous souhaitez rejoindre une équipe dynamique !

AIN COEUR 2 SOI



Rencontre avec Charlotte BATARD et Isabelle DIESTRO-TORRES qui gèrent le centre de bien-être Ain Coeur 2 Soi au 360 rue de l'église à Attignat.

Dès l'entrée dans le cabinet, l'ambiance apaisée vous invite à vous laisser aller : ici on va prendre soin de vous !

Isabelle et Charlotte expliquent qu'elles travaillent ensemble, mais également avec d'autres praticiens qui interviennent dans les locaux. L'idée principale est de prendre la personne dans son entièreté et pouvoir lui apporter une combinaison de solutions.

Charlotte est spécialisée dans la Luxopuncture, technique qui stimule vos énergies par un rayonnement infrarouge sur certains points d'acupuncture. Cette stimulation douce permet notamment d'agir sur les déséquilibres hormonaux liés à la ménopause, de réguler l'appétit dans une démarche de perte de poids ou encore de réduire le stress et faciliter le sommeil. Elle propose également des séances de Lumino-relaxothérapie qui aident au lâcher-prise.

Retrouvez toutes ses prestations sur : www.charlotte-luxopuncture.com.

Isabelle de son côté est praticienne Reiki et méthode PEC : approche globale qui intègre des aspects psycho-énergétiques, émotionnels et corporels.

Le Reiki est une technique énergétique qui consiste à poser les mains sur différents points du corps pour permettre à celui-ci de se relâcher, à l'esprit de s'apaiser et à l'énergie de circuler et de se remettre en mouvement. La méthode PEC apporte d'autres techniques : eft, santé par le toucher, réflexologie cranio-sacrée ou encore hypnose symbolique, avec toujours le même objectif : prendre la personne dans son ensemble et l'accompagner pour qu'elle se reconnecte à elle-même.

Plus d'infos sur www.facebook.com/aincoeur2soi



AU PETIT MOTARD

Visite des nouveaux locaux du magasin "Au Petit Motard" qui se trouvent désormais à la sortie nord de la commune.

Yohann et son équipe disposent maintenant d'une grande superficie qui leur permet d'élargir l'offre de vente. En effet, en plus de la vente de moto de toutes marques et toutes cylindrées, vous pourrez trouver au magasin des quads et buggy Segway. L'offre d'équipements du motard s'est également élargie avec un très grand choix de vestes, gants ou encore casques.

L'équipe de mécaniciens travaille maintenant dans de meilleures conditions et vous propose toujours la réparation de moto de toutes marques. Rappel : quoi qu'on en pense, le contrôle technique moto est désormais en place, n'hésitez pas à faire appel à leurs services pour vous mettre en conformité.



Info : "Au Petit Motard" organise une sortie 2 roues tous les 1ers samedis du mois, ouverte à tous. Un joli moment de partage pour découvrir les routes de la région, n'hésitez pas à les rejoindre.

CHEZ PATACH'

Chez Patach, un bar restaurant de village au couleurs des clubs sportifs locaux où l'on peut manger du lundi au vendredi midi un copieux menu du jour mais aussi profiter de la terrasse ou du bar entre amis durant la journée ou certaines soirées au centre village. Patach et son équipe organisent de nombreuses soirées à thème tout au long de l'année, comme dernièrement une soirée halloween, Mont d'Or et blind test ou Beaujolais Nouveau...

Prochainement un pot-au-feu pour les Glorieuses le 17 décembre et un repas de Noël le jeudi 19 ou le vendredi 20 décembre vous seront proposées.

HORAIRES D'OUVERTURE :

Lundi à mercredi 7h30 - 14h00

Jeudi 7h30 - 14h00 / 18h - 1h00

Vendredi 7h30 - 1h00

Samedi 9h00 - 13h00

Dimanche 10h00 - 13h00 /
20h00 - 1h00

**Réservation conseillée
pour le déjeuner
et les soirées à thème**



ASSOCIATIONS

UNION MUSICALE



Le tempo de la nouveauté

Deux sections ont ouvert en septembre pour mettre en valeur la musique d'harmonie sur la commune : une pépinière-école et une section chorale.

La **PEPINIERE-ECOLE** qui permet désormais aux enfants (7 ans et plus) et aux adultes d'apprendre la musique sur la commune. Cette formule inédite donne autonomie, proximité et visibilité à l'Union Musicale tout en collaborant judicieusement avec les écoles partenaires. Avec les mêmes objectifs, l'Union musicale propose depuis 3 ans déjà un **PARCOURS-DECOUVERTE** pour tester son appétence pour la pratique musicale collective. Nouvelle édition de janvier à juin 2025. Si la rencontre avec la musique est une réussite, le parcours-découverte est le tremplin idéal pour accéder ensuite à la pépinière-école en toute sérénité.

UNE SECTION CHORALE, où depuis septembre 25/30 personnes se retrouvent le mardi soir. Le maître-mot du groupe : se faire plaisir, partager son goût de chanter ensemble autour d'un répertoire très varié de chansons françaises.



Photo : ©Noir Houblon

En 2025 l'Union musicale a aussi souhaité proposer un concert-événement avec le groupe NOIR HOUBLON le samedi 15 février.

Avis aux amateurs de musique festive puisée au répertoire traditionnel et ancestral du celtique irlandais. Mais le groupe (Flûtes, tin whistle, violon, guitare, basse, percussions) y met sa touche personnelle flirtant avec un soupçon de rock, jazz et soul, autant dire le style et le son « Noir Houblon ». Une musique qui s'écoute en tapant des mains et se vit sur la piste de danse. Entrée payante sur réservation dès cette fin d'année.



Pour toute information :
UNION MUSICALE
Mail : u.mus.att@free.fr
Tél. 04 74 25 94 73

Site : union-musicale-attignat.fr

ASSOCIATION CRANGEAT MON ÉCOLE



L'association a organisé le 5 octobre sa 2ème marche gourmande avec 110 marcheurs. 150 convives ont partagé le repas préparé par les membres de l'association. Cette manifestation sera reconduite le 4 octobre 2025.

ENSEMBLE

Manifestation d'envergure nationale organisée par la Fédération Française de Cyclotourisme.

Trois féminines du cyclo-club d'Attignat se sont lancées dans ce voyage itinérant de 6 jours pour rejoindre Paris et sous un temps souvent maussade ont effectué près de 700 km et 6100 m de dénivelé.

C'est près de 2 000 cyclos de toute la France qui se sont regroupés au vélodrome Jacques Anquetil le 2 juin.

Cette expérience a été une véritable aventure humaine et sportive qu'elles n'oublieront pas.





CRISTAL 7

Quand l'histoire du maquis de l'Ain revit, une commémoration de grande envergure en 2024 !

Fondée en 2020, l'association "Cristal 7 : Du maquis de l'Ain au 6^oBCA" est née de la passion de Maxime Guichardant et Frédéric Lainé pour l'histoire locale durant la Seconde Guerre mondiale.

L'objectif de l'association est de mettre en lumière une partie souvent méconnue de l'histoire locale : celle des jeunes résistants du secteur C7, qui se sont engagés après la Libération au 6^e Bataillon

de Chasseurs Alpins (6^oBCA). Le lieutenant Gonnet, un chasseur alpin de carrière, fut à la tête du maquis de C7 et mena ses hommes au front des Alpes, marquant le début de leur engagement dans la 1^{re} Armée française du général De Lattre de Tassigny.

Depuis sa création, l'association multiplie les projets visant à préserver la mémoire des résistants de l'Ain.

L'année 2024 marque un projet ambitieux pour Cristal 7 : l'organisation d'une grande commémoration au Château de Salvart à Attignat, les 18, 19 et 20 mai. Cet événement de grande ampleur a réuni plusieurs reconstitutions de camps (français, américains, allemands, chasseurs alpins), des expositions et des conférences retraçant les événements autour de la libération du secteur C7.

L'un des moments forts de cet événement a été l'inauguration d'une plaque en l'honneur du lieutenant Gonnet et « sa bande ». L'objectif a été de rendre hommage à ces jeunes Bressans qui, après avoir combattu dans l'ombre, ont choisi de poursuivre leur engagement en rejoignant les rangs du 6^oBCA.



L'association Cristal 7 remercie les délégations militaires, l'École Militaire de haute montagne, les différentes amicales et portes drapeaux d'amicales, le Souvenir Français pour la plaque faite en hommage à André Gonnet et ses hommes engagés au C7 et au 6^oBCA inaugurée à cette occasion, les différentes associations et les élus locaux.

Merci aux enfants qui ont représenté cette génération future que l'association souhaitait sensibiliser et à qui elle passera le relai du devoir de mémoire.



Pour suivre les actualités de l'association, rendez-vous sur leur page Facebook : Cristal 7 du maquis de l'Ain au 6^oBCA - Facebook.

SEMBLE À VÉLO PARIS 2024



